

**Examen d'aptitude professionnelle des  
candidats réviseur d'entreprises**

**Session ordinaire septembre 2003**

Épreuve écrite

Vous travaillez dans un cabinet de réviseurs d'entreprises. Vous devez prendre position sur les problèmes suivants, en relation avec:

- |   |             |           |
|---|-------------|-----------|
| (1) le contrôle interne : système de comptes fournisseurs<br>énoncé en <b>PARTIE I</b>  | question 1  | 20 points |
| (2) un OPC- obligations du réviseur d'entreprises<br>énoncé en <b>PARTIE II</b>   | question 2  | 16 points |
| (3) une banque – analyse de contrats de leasing<br>énoncé en <b>PARTIE III</b>  | question 3  | 6 points  |
|   | question 4  | 7 points  |
|   | question 5  | 4 points  |
| (4) les normes techniques de l'audit - reprise<br>d'un mandat de réviseur<br>énoncé en <b>PARTIE IV</b>                             | question 6  | 10 points |
|   | question 7  | 2 points  |
|   | question 8  | 3 points  |
| (5) la consolidation d'un groupe de sociétés commerciales<br>énoncé en <b>PARTIE V</b>  | question 9  | 4 points  |
|   | question 10 | 4 points  |
| (6) le droit des sociétés : augmentation de capital<br>énoncé en <b>PARTIE VI</b>   | question 11 | 2 points  |
|   | question 12 | 4 points  |
|   | question 13 | 6 points  |
| (7) une société d'assurance-vie :<br>programme de travail d'audit, « provisions<br>d'assurance-vie »<br>énoncé en <b>PARTIE VII</b> | question 14 | 12 points |

-----  
100 points

## **PARTIE I**

Vous êtes stagiaire-réviseur, et votre cabinet, Audit S.A., réviseur d'entreprises, vous a affecté à la vérification d'un nouveau client, Centre de Calcul S.A. (CC). Vous avez la responsabilité de la vérification de la section comptes fournisseurs de cette année. A partir de conversations avec le personnel de CC, vous avez préparé la description suivante du système de comptes fournisseurs.

Le siège social de CC traite les comptes fournisseurs de ses succursales. Lors de l'introduction d'une nouvelle succursale dans le système informatisé des comptes fournisseurs, on lui demande d'envoyer au siège social une balance de vérification détaillée des comptes fournisseurs et une liste des fournisseurs, approuvées par le directeur de la succursale. La liste des fournisseurs comprend le nom du fournisseur, son adresse, le type d'escompte consenti et d'autres renseignements tels que le numéro de téléphone et le nom de la personne à contacter.

Le service des comptes fournisseurs du siège social comprend un chef de service et trois employés.

Le chef de service des comptes fournisseurs attribue des codes aux divers fournisseurs et les inscrit sur la liste fournie par le directeur de la succursale. Il s'agit de codes alphanumériques basés sur le nom du fournisseur. Les données indiquées sur la liste sont introduites dans le système informatique et une photocopie de la liste est renvoyée à la succursale à titre d'information.

Les directeurs de succursale approuvent les factures et y inscrivent les codes de répartition entre les comptes du grand livre avant de les transmettre au siège social pour paiement. Le chef de service vérifie cette répartition et transmet les factures à l'un des employés du service. Chacun de ces employés est responsable de certaines succursales. Les employés consultent la liste des fournisseurs, appellent la fiche du fournisseur à l'écran et introduisent les détails de la facture dans le système. Si le fournisseur n'est pas sur la liste, les employés vérifient à l'écran les noms analogues à celui du fournisseur pour s'assurer qu'il n'y a pas eu ouverture d'un compte à son nom depuis la dernière impression de la liste; sinon, ils créent une fiche pour le nouveau fournisseur selon la procédure habituelle. Les employés enregistrent ensuite la facture sur la fiche de ce nouveau fournisseur.

Le système repère les factures déjà enregistrées pour paiement et affiche alors un message d'erreur, afin que les factures enregistrées deux fois par inadvertance soient détectées. Toutefois, les employés ont la possibilité de passer outre à ce message puisqu'il faut parfois introduire deux fois la même facture (par exemple, s'il y a eu paiement d'un acompte et que l'on veut maintenant payer le solde). Une fois la facture enregistrée pour paiement, l'employé la classe par ordre alphabétique des fournisseurs.

Les ordres de virement bancaire sont imprimés les lundis et jeudis, selon la date d'échéance. Etant donné le grand nombre d'ordres de virement bancaire à faire, c'est le chef de service des comptes fournisseurs qui les signe. Cependant, les ordres de virement bancaire de plus de EUR 4.000 doivent être également signés par le contrôleur du siège social. Les ordres de virement bancaire sont envoyés directement à la banque par le siège social. Une copie du registre des ordres de virement bancaire, montrant quelles factures ont été payées, est transmise à la succursale.

L'associé responsable du dossier de CC vous demande de préparer un mémo dans lequel vous relèverez les points faibles du contrôle du système des comptes fournisseurs de CC et analyserez leurs répercussions sur la révision des comptes annuels de cette année (c'est-à-dire comment tester les contrôles ou quels procédés de vérification additionnels seraient nécessaires en cas de faiblesses ou d'inexistence des contrôles à chaque étape du cycle d'exploitation – comptes fournisseurs – achats – paiements). Vous devrez également fournir dans ce mémo des recommandations pratiques sur la façon de remédier aux faiblesses du système.

### **question 1**

Préparez le mémo demandé par l'associé en référence au canevas suivant :

Cycle d'exploitation.  
Points faibles  
Risques d'erreurs  
Procédures d'audit externe à mettre en place  
Recommandation au management de CC

[ 20 points ]

## **PARTIE II**

Veillez lister l'ensemble des lois et circulaires CSSF qui définissent la responsabilité et les obligations du réviseur d'entreprises dans le cadre spécifique des organismes de placement collectif.

### **question 2**

Pour chaque loi/circulaire CSSF identifiées, veuillez résumer en quelques lignes le contexte particulier et les obligations du réviseur d'entreprises.

[ 16 points ]

Vous êtes réviseur externe de la banque A. Afin de diversifier ses activités, la banque A a décidé en début de l'exercice clôturé d'offrir des contrats de leasing. A cet effet elle a conclu un contrat avec la société « Leasing S.A. » qui réalise des opérations de leasing de différentes marques de voitures.

Dans le cadre du contrat avec la société « Leasing S.A. », celle-ci cède à la banque A les contrats de location signés avec ses clients, qui présentent les caractéristiques suivantes :

- Objet du contrat : les contrats de location portent sur des voitures et petits véhicules utilitaires, dont la valeur varie entre EUR 20.000 et 25.000 ;
- Durée du bail : 40-90% de la durée présumée d'utilisation du bien, soit une durée de 3 à 4 ans, qui varie selon la nature du bien donné en location ;
- A la fin du bail : option de prolongation du contrat ;
- Loyer : le loyer contient une partie « financière » et une partie « opérationnelle ».  
La partie « financière » comprend les intérêts payés sur le principal et le remboursement du capital. La partie « opérationnelle » est à considérer comme rémunération d'une gestion complète du matériel, entièrement assurée par le partenaire de leasing, spécialiste en matière de *fleet management* ; la partie « opérationnelle » comprend les frais d'assurance, entretiens, réparations, pneus, assistance routière, véhicule de remplacement, etc. La partie « opérationnelle » est calculée en fonction de la valeur résiduelle du bien donné en location et peut s'élever à un tiers du loyer le cas échéant. En ce qui concerne la partie opérationnelle, la banque A agit en tant que sous-traitant.

Le contrat-cadre entre la banque A et « Leasing S.A. » règle les responsabilités des deux parties et les garanties à prévoir par le partenaire de leasing, de façon à ce que :

- Le risque financier (risque du débiteur) sera assumé par la banque A, tandis que
- Tout risque non-financier sera à charge de « Leasing S.A. », à savoir :
  - ✓ Risque de la valeur résiduelle : garantie de rachat de Leasing S.A. à la fin du contrat à première demande de la banque A à la valeur résiduelle telle que fixée dans le contrat de leasing ;
  - ✓ Risque de la gestion du matériel.

**question 3**

- a) Rappelez à la direction la distinction fondamentale entre opération de crédit, opération de crédit-bail et opération de location simple
- b).Comment ces opérations de leasing sont-elles à présenter au bilan de la banque A? Justifiez votre réponse.

[ 6 points ]

**question 4**

- a) Quel est le traitement comptable des opérations de leasing décrites dans l'énoncé ?
- b) Comment les opérations de leasing décrites ci-dessus donnent-elles un même résultat net du point de vue compte de résultat, abstraction faite de l'effet fiscal ?

[ 7 points ]

**question 5**

De manière générale, quels sont les risques liés aux opérations de leasing et quelles sont, à votre avis, les mesures à prendre par une banque active dans des opérations de leasing pour se prémunir contre ces risques ?

[ 4 points ]

## **PARTIE IV**

Votre cabinet, les Nouveaux Réviseurs Associés (NRA), vient d'être nommé Réviseur d'Entreprises du groupe International Relation Enterprise (IRE) en remplacement du cabinet MJ & associés démissionnaire.

La structure du groupe vous est donnée en annexe 1.

Le groupe est un groupe spécialisé dans le transport routier. La maison-mère implantée à Luxembourg est cotée à Luxembourg, Londres et New York. Le groupe possède plusieurs filiales à travers le monde.

### **question 6**

Expliquez , en vous référant aux normes de la profession, comment vous abordez l'acceptation et la planification de cette mission et quelles sont les diligences qui vous incombent ?

[ 10 points ]

### **question 7**

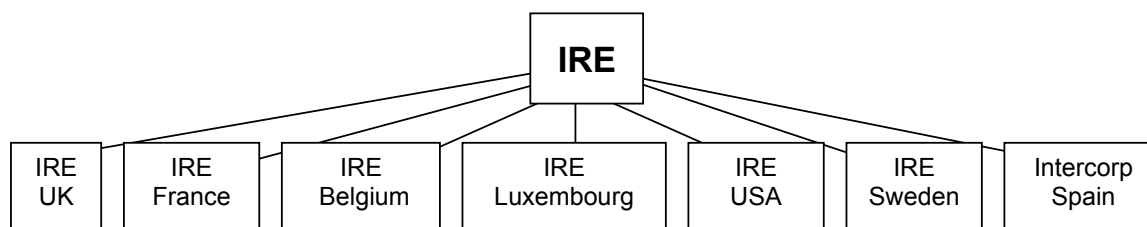
Le nouveau directeur financier du groupe qui n'est pas un spécialiste de la consolidation vous demande de valider le périmètre et les méthodes de consolidation tels qu'ils ont été paramétrés dans le logiciel de consolidation par son prédécesseur (voir Annexe 1).

[ 2 points ]

### **question 8**

La filiale Intercorp est une filiale spécialisée dans le secteur de la recherche de nouvelles techniques de communication que le groupe détient depuis 5 ans. Etant donné que l'activité de cette filiale est différente de l'activité principale du groupe et que le conseil d'administration a récemment demandé une étude pour vendre ou liquider cette filiale structurellement déficitaire, le directeur financier envisage de ne pas consolider cette société dans le prochain bilan. Il vous demande votre avis.

[ 3 points ]

**Représentation simplifiée du groupe IRE :**

	<b>% contrôle</b>	<b>% intérêt</b>	<b>Méthode (*) consolidation</b>	<b>Auditeurs</b>
IRE UK	49%	51%	IG	Cabinet local
IRE France	90%	90%	IG	NRA France
IRE Belgium	100%	100%	IG	NRA Belgium
IRE Luxembourg	100%	100%	IG	NRA Luxembourg
IRE USA	33,33%	33,33%	IP	Cabinet local
IRE Sweden	60%	45%	ME	Cabinet local
Intercorp	70%	70%	IG	Cabinet local

- \*  
 IG = Intégration globale  
 IP = Intégration proportionnelle  
 ME = Mise en équivalence

## **PARTIE V**

Vous auditez une société commerciale Mega S.A. (Au 31.12.N : total bilan EUR 15 millions ; chiffre d'affaires EUR 30 millions et effectif de 30 personnes). L'année précédente le total bilantaire était sensiblement le même et le chiffre d'affaires supérieur.

Cette société a dans ses immobilisations financières une filiale (Alpha S.A.) à 100% constituée 10 ans plus tôt (total bilan de EUR 6 millions et chiffre d'affaires de 15 millions avec un effectif de 10 personnes) que vous connaissez bien puisque vous êtes commissaire de cette société et une banque dans laquelle elle a pris une participation à hauteur de 80% l'année précédente.

### **question 9**

Le client vous demande s'il doit préparer des comptes consolidés et quelles sont les obligations légales ainsi que les sanctions en cas de non respect de ces obligations.

[ 4 points ]

Au 31.12.N+1, lors de la révision de cette consolidation pour la 2eme fois, vous constatez que votre client a cédé sa filiale à 100% Alpha en date du 30.12.N+1.

Coût d'acquisition de ALPHA : EUR 6 millions

Situation nette au 31.12.N+1 : EUR 5 millions

Résultat N+1 : perte de EUR 3 millions

Prix de cession : EUR 7 millions

### **question 10**

Vous constatez que dans les comptes consolidés ALPHA S.A. n'est plus consolidé et que le résultat consolidé inclut un résultat de cession relatif à la vente d'ALPHA de EUR 1 million.

Qu'en pensez vous et avez vous un ajustement à proposer au client ? Explicitez.

[ 4 points ]

## **PARTIE VI**

La société anonyme holding de droit luxembourgeois « Tador Holding S.A. » au capital social de EUR 100.000.000, dont votre cabinet de réviseur est nommé commissaire aux comptes, entend procéder dans le cadre de son capital autorisé de EUR 300.000.000 à la réalisation d'une augmentation de capital de EUR 200.000.000 qui sera souscrite par :

- 1) Goldstorm Limited, une société des Iles Vierges Britanniques avec siège social à Tortola, actionnaire principal à raison de 75% du capital de la société « Tador Holding S.A. » qui serait libérée par l'apport de l'universalité des actifs et des passifs de Goldstorm Limited évalué à EUR 10.000.000;
- 2) un nouvel actionnaire, Monsieur John SMITH, demeurant à Miami (USA) lequel apporterait en libération de sa souscription de EUR 50.000.000 un portefeuille titres évalué à EUR 50.000.000, composé de titres d'un partnership des Cayman Islands estimé à EUR 500.000.000 mais grevé d'un gage en faveur d'une banque américaine pour EUR 450.000.000 ;
- 3) par un autre nouvel actionnaire Monsieur Giovanni LUCRETIA, demeurant à Florence (I), lequel apporterait en libération de sa souscription de EUR 50.000.000 un immeuble situé à Palermo (I), Via Antiqua estimé à EUR 100.000.000 mais grevé d'une hypothèque pour garantir un crédit de EUR 50.000.000 de l'apporteur.

### **question 11**

L'actionnaire principal vous charge d'accomplir les devoirs qui s'imposent en vertu de la loi.  
Comment réagissez-vous ?

[ 2 points ]

### **question 12**

Quels devoirs sont à accomplir par le réviseur aux apports ?

[ 4 points ]

### **question 13**

Décrivez le contenu du ou des rapport(s) qui s'impose(nt) éventuellement et rédiger la conclusion.

[ 6 points ]

## **PARTIE VII**

La société d'assurance-vie ALPHA commercialise uniquement des produits d'assurance-vie traditionnelle.

### **question 14**

Indiquez votre programme de travail d'audit pour le poste « Provision d'assurance-vie ». Ce programme de travail doit couvrir les aspects nécessaires à l'émission de l'opinion sur les comptes annuels ainsi qu'à l'émission du rapport distinct (lettre circulaire 02/1).

[ 12 points ]